

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 46

Artikel: La patrie suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

histoire peut prendre place dans la collection des choses néfastes. Elle est, en effet, assez curieuse. *Se non è vero...*

INDISCRETION

UN annuaire littéraire a entrepris de publier, sur les écrivains, les renseignements les plus précis. Aussi leur a-t-il demandé d'indiquer exactement leur âge.

C'était d'autant plus imprudent que, parmi les écrivains et de plus en plus, il y a des femmes de lettres. D'aucunes ont tout de même répondu, la mort dans l'âme. D'autres, assurées que la chose n'avait aucune importance, se sont froidement rajeunies de pas mal d'années. Mais aucune n'a eu la charmante franchise de Mme Germaine Acremant, la jeune et brillante lauréate de « Ces Dames aux chapeaux verts ».

— Mon âge est celui que chacun de mes lecteurs veut bien me donner. Et comme je ne tiens pas à lui être désagréable, je ne m'exposerai pas à le décevoir.

Et l'annuaire paraîtra sans donner la date de naissance de Mme Germaine Acremant.



LOYSE DE SAVOIE

Son visage anguleux, tourmenté, flétri, clamaient quand même sa déchéance, tandis que toujours en éveil, sa bile s'en prenait à tout venant, à quiconque surtout mangeait ou dormait mieux que lui.

« Ne faut céans, disait-on à Plessis-lez-Tours, ni chien qui aboie, ni femme qui pleure !... » Les larmes de Loyse étaient pourtant de celles que l'on ne peut interdire. La nuit même, contaient ses suivantes, les pleurs tenaient ouverts ses yeux... las ! C'est qu'à toutes ces douleurs se venait joindre une nouvelle douleur.

A peine rendu à la liberté par le duc René de Lorraine, Hugues avait repris les armes et, cette fois, contre le roi de France. Il est aisé de comprendre, étant donné son état d'esprit, la colère de Louis XI contre le fiancé de sa nièce. Bien injuste pourtant était cette grande colère car, après la mort du Téméraire, les princes de Châlon avaient loyalement prêté assistance à la couronne de France. Mais les armées royales avaient commis tant de pilleries et d'exactions aux pays bourguignons, qu'un soulèvement général éclatait et que la bannière de Châlon y ralliait tous les mécontents.

Hugues était entré en campagne avec son neveu le prince d'Orange. Mais, si bien concerté qu'il fût, leur effort n'aboutit qu'à une défaite.

Hugues, vaincu, rendit son épée au sénéchal de Toulouse. Dès lors commençait, pour lui, une nouvelle et lamentable aventure. Ce n'était point en prisonniers de guerre que le roi entendait traiter les Bourguignons, mais en criminels d'Etat. Traîné de Besançon à Châlon-sur-Saône, Hugues fut enfermé dans un cachot. La pensée, le souvenir et, peut-être, le doux regard de Loyse franchissaient les murailles de cette prison sinistre. D'autre part, les souffrances de la jeune princesse s'aggravaient des peines qu'elle entrevoyait. Mais pire devenait sa détresse quand, cessant de voir, en esprit, son douloureux fiancé, elle voyait, en réalité, devant elle, son oncle convulsé de colère. « Fers, feux, mort » semblaient pour lui choses trop douces quand il pensait aux sires de Châlon et partout, sur les places publiques, des portraits les représentaient « avec tête en bas et pieds en haut ».

Au milieu de cette cour peuplée de favoris de bas étage, de rudes justiciers ou de femmes hautes en couleurs, Loyse tremblait d'entendre prononcer le seul nom qui put lui apporter quelque réconfort... le nom de son fiancé.

Cependant, le roi achevait la conquête de la Bourgogne, si longtemps convoitée. Battus et défaits, les pauvres gens qui avaient essayé de lui résister disaient en repassant la Saône que « Dieu cessait d'être Bourguignon pour se faire Français ». Pour mettre fin aux déprédations commises en France-Comté, Louis XI envoya, dans cette contrée, messire d'Amboise, homme de doux accueil, en qualité de gouverneur. Le roi rendit aux villes prises leurs privilèges et afficha soudain d'autant plus de miséricorde qu'il s'était montré, jusque-là, intraitable.

Hugues bénéficia de la royale clémence. Sa rançon fut fixée à cinquante mille écus d'or (un million environ). Cette demande était énorme pour la maison de Châlon car, à Nozeroy, rien ne subsistait des richesses d'autrefois. Terres, rentes, seigneuries, tout fut engagé, et l'on obtint ainsi trente mille écus. Cela ne pouvait satisfaire l'avaricieux Louis XI. Cependant, changeant de tactique, le roi fit savoir à Hugues qu'il trouverait conditions acceptables s'il se voulait réduire en l'obéissance du roi de France. Que lui importait qu'on jugât son attitude capricieuse ou versatile pourvu qu'il gagnât l'homme qui le pouvait le mieux servir. Le fiancé de Loyse avait été le chef de la révolte ; il deviendrait le pacificateur si on l'inféodait à la cause royale.

Or, quel moyen plus capable de l'y amener qu'en lui faisant épouser la princesse qu'il adorait depuis l'enfance ? Quel lien plus capable d'attacher Hugues à sa nouvelle patrie que celui qui l'unirait à la douce Loyse ? Ainsi en jugea le roi, fier d'utiliser à des fins politiques la plus gracieuse idylle de son temps.

Le printemps 1479 se levait gracieux et souriant comme le bon plaisir du roi.

Au renouveau des fleurs et au caquet des oiseaux, le royaume de France apprenait soudain que, selon le vouloir de son royal oncle et tuteur, Loyse de Savoie épouserait haut et puissant seigneur Hugues de Châlon.

Coup de théâtre pour la cour, coup de providence pour les fiancés qui, de géhenne, passaient en paradis, ce mariage était pour le roi un coup de maître.

Du plus grand seigneur bourguignon il faisait son neveu, et la Bourgogne se trouvait ainsi non seulement pacifiée, mais encore pour jamais unie à la France.

En épousant la nièce de Louis XI, Hugues de Châlon sacrifia-t-il à son amour l'indépendance de sa province ? D'aucuns le prétendent. Ceux-là ne tiennent pas assez compte, peut-être, de certaines fatalités historiques auxquelles n'échappent ni les races, ni les peuples... Et puis, ils n'ont pas vu se profiler sur l'horizon, lointain déjà de quatre siècles, l'idéale figure de Loyse de Savoie... Elle les eût réduits comme Hugues en son servage. Ils ne reprocheraient pas au sire de Châlon, « d'estre tombé en ses lacs... »

De quelle façon Louis XI fit-il connaître à Loyse ce qu'il avait décidé d'elle ? Nul historien ne nous l'apprend. Ils nous disent seulement que, pour l'honneur et la joie de ses nouveaux sujets, le roi voulut que les noces se célébrent en sa bonne ville de Dijon... Et, dévot à son accoutumée, il en fixait la date au vingt-quatrième jour d'aoust 1479, veille de la fête de Monsieur Saint-Louis, et aussi de lui-même.

C'était non seulement son cœur, mais son âme, sa vie que Loyse apportait à son fiancé, lorsqu'en bel équipage elle cheminait vers Dijon en l'été de 1479. On ne sait si le roi, son oncle, l'accompagna. L'histoire ne le dit pas. On sait seulement qu'Hugues et Loyse, réunis devant Dieu, après avoir erré si longtemps lointains et désunis, ils s'engageaient l'un à l'autre, lui dans l'ivresse d'un bonheur tant désiré, elle dans la douce paix de son tardif amour. Plus d'un Bourguignon, ce jour-là, gémit tout bas sur la fatalité qui voulait que ce mariage consacrait, pour le pays de Bourgogne, l'irréversible perte de l'indépendance. Nul pourtant ne se put indigner au point de ne pas porter envie au sire de

Châlon, alors qu'il se montra par la ville en compagnie de sa douce épouse. Charmant, en vérité était le couple. Pareils en beauté, égaux en tendresse, Hugues et Loyse s'acheminaient vers leur castel de Nozeroy. Ils franchissaient vallées, montagnes et forêts. Ce n'est plus l'air mol et lourd de Touraine, mais bien la brise vivifiante du Jura. Ce n'est plus la Loire paresseuse, mais le torrent qui bondit des montagnes. Toute ravie, la jeune princesse renaît devant cette nature sauvage qui lui rappelle son enfance et qui aujourd'hui encadre sa nouvelle demeure. Car tout à coup surgissent les tours de Nozeroy où flottent les couleurs réunies de Châlon et Savoie.

Longtemps l'écho des vieilles demeures est fidèle à redire les douleurs et les joies de ceux qui les ont habitées. Longtemps, bien longtemps, se prolongea joyeux, à Nozeroy, l'écho de l'arrivée d'Hugues et de Loyse. Ils s'aiment aujourd'hui plus qu'hier, moins encore sans doute qu'ils ne s'aimeront demain. Demain ! Pourquoi y songer ? Toute félicité n'est-elle pas de finir quand elle ne peut plus croître ? Tout bonheur à son paroxysme ne touche-t-il pas à son déclin ? Cette confiance mutuelle, cette foi du cœur qu'ils s'étaient jurés, se faisaient chaque jour plus ardentes ; on eût dit que, comme flamme et flambeau, elles éclairaient leurs communes pensées. Aussi, de plus en plus, grandissait le charme de vivre à Nozeroy. Sur tant de bonheur, une seule ombre se projetait et venait parfois attrister la jeune châtelaine. C'était lorsque Hugues la quittait pour s'en aller au loin visiter ses domaines ou régler les différends, sans cesse renaissants, avec Fribourg et Berne, depuis la perte d'Orbe et de Grandson.

(A suivre).

La Patrie Suisse. — Dans la « Patrie Suisse » du 14 novembre : l'inauguration du monument Bachelin à Marin, la cérémonie du 11 novembre en l'honneur des soldats morts pendant les mobilisations, l'achèvement de la tour Bel-Air à Lausanne, une page est consacrée à la mémoire de Charles Neuhaus, écrivain populaire. Citons encore, à côté des actualités sportives, un article sur la céramique de Charles Imbert, une nouvelle inédite de Lucien Marsaux, un reportage sur les quartiers exotiques de Los Angeles et de San Francisco, une page sur l'automne, une chronique de T. S. F. consacré aux nouveaux locaux de Radio-Genève.

Bourg-Cin-Sonore. — Au Bourg, Indomptée, avec la belle vedette américaine Joan Crawford. Ce film d'une puissance étrange, qui met en présence des aspirations impréissables des humains, est un régal pour les yeux. Au début, il nous offre de merveilleux tableaux, visions de danses tour à tour alertes ou alanguies, comme en peut inspirer la luxuriance des tropiques et nous fait entendre des chants où la mélodie semble devenir mélodée sous l'acablement du désir et qui s'exaltent en ardeur pamée dans la peine de l'accompagnement. Après les rives de l'Amazonie, c'est New-York et les réactions d'un instinct sauvage se heurtent à la civilisation. Joan Crawford dans ce rôle de fille des bois, incarne superbement l'éternelle et suave force de la beauté. Au programme : Les sports d'hiver à Adelboden, avec les concours de ski 1931.

Pour la rédaction :
J. BRON, édité.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

Margot & Jeannet

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne